

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 07 avril 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

L'an 2023, le 07 avril 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 31 mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31 mars 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Bernadette Gaulot, Anne Braud MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Jean-Damien Bourillon, Vincent Gauthier, Pfister Eddie.

Absent excusé : Mr Julien Ossola qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

24 – Vote des taxes 2023

Madame le Maire indique au conseil que le **taux de THS (taxe d'habitation sur les résidences secondaires) est de nouveau voté par les communes en 2023** (avec des nouvelles règles de lien). Le taux de référence de TH (figurant sur l'état 1259) est celui voté en 2019, qui avait été figé de 2020 à 2022. La TH ne concerne plus que les résidences secondaires, les autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de 2 ans.

Madame le Maire demande aux conseillers de voter les taux des taxes locales.
Vu les besoins de financement des opérations d'investissements,
Mme le Maire propose de voter les taux de référence pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité,

DECIDE de voter les taux de référence pour l'année 2023 comme suit :

Foncier Bâti : **44,62 %**

Foncier Non Bâti : **21,13 %**

Taxe d'Habitation : **15,51 %**

PRECISE que le produit fiscal attendu pour l'année 2023 s'élève à **109 442 €**.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 07 avril 2023
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

